SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Accusé de réception en préfecture 068-200066058-20231220-20231220p5-DE Date de télétransmission : 28/12/2023 Date de réception préfecture : 28/12/2023

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78 Membres en fonction : 78 Membres présents : 54

Membres absents : 54
Membres absents : 24
Procurations : 13

13

Date de convocation : 14/12/2023 Date de transmission : 28/12/2023 Date de mise en ligne : 08/01/2024 Séance du 20 décembre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 20 du mois de décembre, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis

Agglomération

<u>Présents</u>:

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. ECKES Raymond, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHNEIDER Patrice, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme SFEIR Lola), M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à M. ZELLER Thomas), Mme DINTEN Françoise (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Gilbert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M KNIBIELY Philippe), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. OTMANE Rémy, M. SCHICCA Daniel (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. STRICH Vincent), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

Accusé de réception en préfecture 088-200066058-20231220-20231220p5-DE Date de télétransmission : 28/12/2023 Date de réception préfecture : 28/12/2023

5^{ème} QUESTION

Attribution de fonds de concours (DELIBERATION n°2023-188)

Par délibération du 26 mai 2021, le Conseil de Saint-Louis Agglomération a approuvé le règlement d'attribution et de gestion des fonds de concours pouvant être versés à ses communes membres.

En se référant à ce règlement et sur avis favorable du Bureau, il est proposé au Conseil de Communauté d'attribuer les fonds de concours sur l'enveloppe normée suivants :

- 01. Un fond de concours de 12 254,17 € HT à la commune de BARTENHEIM pour financer une étude thermique au complexe sportif Espace 2000. Cette étude, d'un montant global de 25 150,00 € HT est éligible au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;
- 02. Un fond de concours de 13 925,51 € HT à la commune de KOETZINGUE pour financer la rénovation et mise aux normes électriques d'un point multiservices. Ces travaux, d'un montant global de 49 152,56 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » et « études suivies de travaux et travaux de mise aux normes électriques »;
- 03. Un fond de concours de 6 750,00 € HT à la commune de RANSPACH-LE-BAS pour financer la maitrise d'œuvre du projet de rénovation de la plaine sportive. Cette prestation, d'un montant global de 13 500,00 € HT est éligible au titre de la sousenveloppe normée rubrique « études suivies d'aménagement et aménagement d'aires de jeux » ;
- 04. Un fond de concours de 8 332,99 € HT à la commune de RANTZWILLER pour financer le remplacement de la chaudière fioul à l'école. Ces travaux, d'un montant global de 16 665,99 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;
- 05. Un fond de concours de 1 848,75 € HT à la commune de STETTEN pour financer l'isolation des combles du logement rue des vignes. Ces travaux, d'un montant global de 3 697,50 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique ».

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHM DIGER

Pour extrait conforme,

Saint-Louis, le 28 décembre 2023

Le Président,

Jean-Marg DEICHTMA